

Conditions de participation

Le multibanking pour la clientèle privée

1. Généralités

Les présentes conditions de participation règlent l'accès par les clientes et les clients aux produits ou aux prestations de PostFinance SA (ci-après «PostFinance») dans le domaine du multibanking, ainsi que leur utilisation via des canaux numériques, c'est-à-dire via le navigateur et/ou l'application. Les détails concernant les fonctionnalités du multibanking sont exposés dans les descriptions des produits correspondants sur le site web www.postfinance.ch (cf. chiffre 1 des Conditions générales de PostFinance SA (CG); postfinance.ch/mentions-legales).

2. Étendue de la prestation

Le multibanking permet aux clientes et aux clients de visualiser leurs comptes bancaires et données financières issues de différentes banques à un seul endroit centralisé. PostFinance agit ici en tant que Account Information Service User: elle consulte les informations de compte des banques tierces participantes et les met à disposition des clientes et des clients de manière groupée.

3. Protection et sécurité des données

La transmission des données entre PostFinance et les banques tierces s'effectue grâce à des liaisons chiffrées et sécurisées au moyen des techniques les plus récentes.

Les clientes et les clients acceptent que PostFinance puisse traiter les données des comptes de banques tierces ajoutés de la même manière que les données des comptes gérés chez PostFinance. Cela concerne en particulier l'utilisation des données à des fins de marketing, d'études de marché et de fidélisation des clientes et des clients. **À partir des données, il est également possible de créer et d'utiliser des profils permettant notamment de déduire les comportements, les préférences et les besoins des clientes et des clients.**

Les enseignements tirés servent à fournir aux clientes et aux clients des conseils, des offres et des informations sur mesure sur les produits et les prestations de PostFinance ainsi que des entreprises liées à PostFinance.

Les clientes et les clients peuvent à tout moment s'opposer à la création et à l'utilisation de profils par PostFinance à des fins de marketing.

Les détails relatifs aux principes et modalités du traitement de données découlent de la Déclaration générale de protection des données de PostFinance SA (postfinance.ch/dpd) ainsi que des CG.

4. Conditions requises pour la participation

Afin de pouvoir utiliser les prestations de multibanking, les clientes et les clients doivent (cumulativement):

- posséder un compte PostFinance;
- être majeurs;
- disposer auprès d'une banque tierce d'un compte autorisé pour les prestations de multibanking et
- disposer d'un accès e-banking (e-finance ou PostFinance App).

5. Accès aux prestations

L'accès aux prestations s'effectue exclusivement par voie numérique via e-finance ou la PostFinance App.

6. Disponibilité

PostFinance consulte les données des comptes liés des banques tierces dans la mesure de leur disponibilité. PostFinance n'a aucune influence sur la disponibilité des données des comptes liés des banques tierces et ne peut garantir leur disponibilité.

7. Responsabilité

PostFinance n'est en aucun cas responsable de la validité, de l'exhaustivité ou de l'actualité des données transmises qui sont mises à sa disposition par les banques tierces. En outre, PostFinance ne peut être tenue responsable des dommages subis par les clientes et les clients en raison d'une éventuelle non-disponibilité des prestations.

PostFinance décline également toute responsabilité quant aux dommages pouvant être occasionnés en raison d'un accès non autorisé aux informations de compte transmises ou de l'utilisation d'appareils non sécurisés par les clientes et les clients. Pour le reste, la responsabilité est régie par les Conditions générales de PostFinance SA (CG; postfinance.ch/mentions-legales).

8. Prix et conditions

Vous trouverez des informations sur les prix et les conditions sur www.postfinance.ch.

9. Durée du contrat, résiliation et blocage

Le contrat d'utilisation des prestations de multibanking est conclu pour une durée indéterminée.

Les clientes et les clients peuvent résilier l'utilisation des prestations de multibanking à tout moment et sans obligation de respecter un quelconque délai de préavis. La résiliation interrompt immédiatement l'accès aux données de compte de la banque tierce. Dès lors, PostFinance ne peut plus consulter aucune autre donnée auprès de la banque tierce.

PostFinance se réserve le droit de bloquer ou de résilier l'accès aux prestations de multibanking si ses services constatent des signes d'utilisation abusive.

Cette décision est laissée à la libre appréciation de PostFinance.

© PostFinance SA, version août 2025